



# Communiqué de presse

## Conférence de presse annuelle du Surveillant des prix

Date 25.02.2011

---

### **Le domaine de la santé, principale cible du Surveillant des prix**

**Le Surveillant des prix Stefan Meierhans a présenté, à l'occasion de la conférence de presse annuelle, le rapport annuel 2010 et informé sur les thèmes prioritaires de 2011. En raison de l'augmentation des coûts de la santé, le domaine de la santé et du social sera, cette année, au centre des préoccupations. Le Surveillant des prix veut dégager de nouveaux potentiels d'économie chez les taxes hospitalières et les coûts des médicaments. En 2010 déjà il a obtenu divers succès avec les tarifs de la santé et les coûts des médicaments. Ses interventions concernant les taxes radio et télévision, les tarifs des transports publics et Cablecom ont également porté leurs fruits.**

Le Surveillant des prix veut, en 2011, faire apparaître un potentiel d'économie dans le domaine de la santé et du social. Il prendra position, à l'attention du Conseil fédéral, sur la version introductive de la nouvelle structure tarifaire pour les hôpitaux de soins aigus (SwissDRG – système de forfaits par cas basés sur le diagnostic). Il veut ici au moins empêcher que le changement de système engendre des coûts encore plus élevés. A l'encontre des cantons il édictera des recommandations sur les forfaits par cas pour les prestations hospitalières stationnaires ainsi que sur les valeurs du point TarMed pour les médecins et les traitements ambulatoires des hôpitaux. La mise en vigueur du nouveau financement des soins sera accompagnée de manière critique par le Surveillant des prix. Il s'agira de veiller à une application correcte de la nouvelle loi et au respect de la protection tarifaire.

Les prix des médicaments à la charge des caisses maladie restent un thème permanent pour le Surveillant des prix. Sa recommandation d'abaisser les marges de distribution a été rejetée, l'an dernier par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Elle aurait permis d'économiser environ 370 millions de francs par an. Sa proposition d'introduire un système de montant fixe a par contre été positivement accueillie par le Conseil fédéral qui a mandaté le Département fédéral de l'intérieur d'analyser l'idée plus en détail.

La comparaison internationale des prix des appareils auditifs et l'enquête sur les tarifs des crèches communales (avec vue d'ensemble), touchent à leur fin. Une analyse des remboursements fixés dans la liste des moyens et appareils (LIMA) pour les moyens médicaux auxiliaires est également en cours.

### **Autres thèmes prioritaires dans le domaine des infrastructures et des taxes et émoluments**

Pour le Surveillant des prix, les transports publics restent un thème important. Les entreprises de transport ont jusqu'à la fin avril pour présenter un système de suppléments de distance objectif et axé sur les coûts. Ce système sera ensuite analysé par le Surveillant des prix. Une enquête sur les prix du transport de voiture au Lötschberg par la société BLS est en cours. Dans le domaine des tarifs de



l'électricité et des télécommunications, le Surveillant des prix usera du droit de recommandation que lui attribue la loi envers les régulateurs spécifiques que sont l'EiCom et la ComCom.

En raison de la situation bénéficiaire confortable de la Poste, il analysera de manière approfondie les tarifs postaux. Sur la base du benchmark des tarifs de réseaux câblés effectué en 2010, le Surveillant des prix analysera plus en détail certains cas et interviendra en cas de besoin.

Les analyses des tarifs de l'eau, de l'épuration et de l'élimination des ordures ainsi que les taxes pour l'utilisation du sol public pour l'affichage et les cartes de stationnement continuent.

### **Retour sur l'année 2010**

Le Surveillant des prix est intervenu avec succès, l'an dernier, auprès des entreprises de transport public et de Cablecom. Il a conclu des règlements amiables avec des hausses de prix réduites et même avec des baisses de prix. Sur recommandation du Surveillant des prix, le Conseil fédéral a renoncé à augmenter les taxes radio et télévision de la SSR.

Les recommandations du Surveillant des prix relatives aux taxes hospitalières et aux tarifs des médecins ont permis d'atténuer les coûts. L'OFSP a donné suite à la demande du Surveillant des prix d'effectuer périodiquement une comparaison internationale des prix des médicaments plus vaste. Cela permet, pour la première année déjà, d'économiser 550 millions de francs.

En raison des comparaisons des tarifs des cartes de stationnement publiées par le Surveillant des prix, diverses villes ont abaissé les prix des cartes de stationnement pour les artisans. De grandes différences de prix sont ressorties de la comparaison des prix facturés pour les permis, et les expertises de véhicules par les offices cantonaux de la circulation routière. Le canton de Thurgovie a réagi en abaissant ses tarifs. Le Surveillant des prix est également intervenu avec succès dans divers cas de tarifs d'eau, d'épuration et d'élimination des ordures. Une étude publiée par le Surveillant des prix fin 2010 montre que les transferts de ressources des entreprises distributrices d'électricité, de gaz ou d'eau, par exemple, vers les pouvoirs publics sont très variés et de niveau très différents. Dans leur ensemble, ils peuvent pousser les prix vers le haut. Le Surveillant des prix tiendra compte des résultats de l'analyse sur les transferts de ressources lors de futures analyses de prix.

### **Statistique des annonces et des cas traités en 2010**

En 2010, la Surveillance des prix a traité 1995 annonces du public. Ces dernières ont porté avant tout sur des prix et des tarifs dans le *domaine de la santé* (244 annonces). Le deuxième point le plus fréquemment critiqué a été la *Billag/SSR* suivie de réclamations relatives aux *transports publics*, aux *télécommunications* et aux *frais de dédouanement*. De nombreuses contestations ont porté sur la non répercussion des gains de change, notamment en ce qui concerne le prix de revues ou de livres.

266 projets de modification de tarifs ont été soumis par les autorités au Surveillant des prix pour prise de position. Dans 66 cas il a donné une recommandation formelle. Le plus grand nombre de recommandations concernait les tarifs des entreprises communales de distribution et d'épuration d'eau, ainsi que d'élimination des ordures (29 cas). Le Surveillant des prix a également fait un usage intensif de son droit de recommandation envers les prix et les tarifs dans le domaine de la santé (17 cas).

### **Contact/Questions:**

Stefan Meierhans, Surveillant des prix, tél. 031 322 21 02

Beat Niederhauser, Suppléant, tél. 031 322 21 03

Rudolf Lanz, Chef Droit et information tél. 322 21 05